

AVIS DE PASSAGE

SUR LA COMMUNE DE : CEMPUIS

Du 09 septembre au 20 septembre 2024

Notre société, RÉGLEMENTATION FRANCE BÂTIMENT, immatriculé au RCS sous le numéro 979 949 856, se présentera sur votre commune au dates indiquées ci-dessus afin d'effectuer une période de prospection.

Cette période se composera d'un passage chez chacun des propriétaires de votre commune afin de leur proposer un bilan énergétique complet de leur habitat dans le cadre, s'il le souhaitent, de prestations de travaux afin d'améliorer leurs performances énergétiques.

Vous trouverez, accompagné de cet avis de passage, un extrait de K-bis de notre société ainsi que les pièces d'identité de chacun des prospecteurs terrains qui seront présents sur la commune.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La direction
RÉGLEMENTATION FRANCE BÂTIMENT